

COMITE EXECUTIF IFU 2021 DU 7 AVRIL 2021

COMPTE RENDU

Le comité exécutif du Groupement d'Intérêt Public Haute-Marne a été consulté par voie électronique à l'initiative de M. Nicolas LACROIX, Président du GIP Haute-Marne, le mercredi 7 avril 2021 à 15h.

Ont été consultés par voie électronique les membres du comité (4) :

M. Nicolas LACROIX,	Président,
M. Hervé GERIN,	Sous-Préfet de Saint-Dizier,
M. Jean-Sébastien TARDIEU	Représentant le conseil régional
M. Nicolas POMPON,	Représentant les services du conseil départemental.

Ont été associés à la consultation (9) :

Mme Maryse CHARPENTIER,	Chargée des Politiques Contractuelles et des Partenariats GIP Haute-Marne,
M. Eric LAFON,	Directeur Adjoint GIP Haute-Marne,
M. Marc LEBRUN,	ORANO - Responsable Accompagnement Economique du Laboratoire Bure-Saudron,
M. Jean MASSON,	Directeur GIP Haute-Marne,
Mme Stéphanie PROBERT	Responsable Administratif GIP Haute-Marne,
M. Thierry PUSSIEUX,	CEA - Chef du programme de valorisation,
M. Alain SABATIER	EDF - Directeur de l'accompagnement de CIGEO,
M. Nicolas SERRAND,	DDFIP de la Haute-Marne - Chef de la division SPL,
M. Mohamed TEMIME	Préfecture de la Haute-Marne - Service de la Coordination des Politiques Publiques et l'Appui du Territoire.

L'assemblée générale du 13 novembre 2020 a délégué au conseil d'administration, pour une durée correspondant à la durée de l'état d'urgence sanitaire augmentée de deux mois, la compétence d'approuver les conditions de financement de projets ou d'opérations non prévues au programme d'activité.

Le conseil d'administration du 19 janvier 2021, dans le cadre de la délégation de cette assemblée générale, a décidé de reconduire le dispositif d'indemnité forfaitaire unique (IFU) 2020 en l'ouvrant aux entreprises de restauration (bars et restaurants) fermées administrativement pour cause de crise sanitaire au cours du premier trimestre 2021.

Cette indemnité est destinée aux établissements fermés administrativement, ayant préalablement une activité.

Ces demandes ont été transmises après contrôles par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne.

Le comité se prononce favorablement à l'unanimité sur 5 demandes pour un total d'indemnité de 8.250 € :

- 3 IFU pour un montant de 5.000 € pour les ressortissants de la Chambre de Commerce et d'Industrie Haute-Marne Meuse ;
- 2 IFU pour un montant de 3.250 € pour les ressortissants de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne (ou doubles ressortissants).

Les tableaux en annexe listent les 5 bénéficiaires.

Le Commissaire du Gouvernement

19 AVR. 2021

Le Président



Nicolas LACROIX

Liste des dossiers présentés par la CCI pour l'IFU 2021 - DECISIONS CE 07/04/2021

N°	Entreprise	Enseigne	Prénom	Nom	Ville	Siret	Nature activité	Nb salariés	Subvention
1	M. JOHA BERNARD	L'ESCARGOTIERE	Bernard	JOHA	COHONS	30052886600043	DEBITS DE BOISSONS : BAR	0	1 500
2	FRAMAPI	PIZZERIA LE VESUVIO	Pierre	VAUMEREL	JOINVILLE	43758529200018	RESTAURATION TRADITIONNELLE : RESTAURATION METIERS DE BOUCHE	6	2 000
3	DEMANGE ERIC	A LA CROIX DE LORRAINE	Eric	DEMANGE	COLOMBEY-LES-DEUX- EGLISES	48055049000035	LIBRAIRIE PAPETERIE JOURNAUX PRESSE ARTICLES POUR FUMEURS SOUVENIRS BIMBLOTTERIE ET DIVERS DEBIT DE TABACS REGIE ET LOTERIE FRANCAISE DES JEUX IMPORT EXPORT COMMERCE DE GROS D'ARTICLES SOUVENIRS ET CADEAUX BAR RESTAURANT	0	1 500

Le Commissaire du Gouvernement

19 AVR. 2021

Liste des dossiers présentés par la CMA pour l'IFU 2021 - DECISIONS CE 07/04/2021

N°	Entreprise	Prénom	Nom	Commune	SIREN	Activité	Nb salariés	Subvention
1	EURL GERAUD	Franck	GERAUD	SAINT-DIZIER	847 559 176	RESTAURATION RAPIDE A CONSOMMER SUR PLACE ET A EMPORTER	1	1 750
2	SARL SOEURA LA FEERIE DES SENS	Aurélie	MAIRE	NOGENT	843 568 148	RESTAURATION CREPERIE	0	1 500

Le Commissaire du Gouvernement

19 AVR. 2021